



VACCIN BIVALENT LYOPHILISÉ À VIRUS VIVANTS ATTÉNUÉS CONTRE LA BLUE TONGUE SÉROTYPES 1 ET 4.

LYOPHILISAT AVEC DILUENT DE RECONSTITUTION

COMPOSITION

LE VACCIN « BTVAC » RÉPOND À LA COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE SUIVANTE PAR DOSE VACCINALE DE 0,5 ML SUIVANTE :

PRINCIPE ACTIF :

Virus atténué de la Blue Tongue, sérotype 1, souche localement isolée et multipliée sur cellules de lignée BHK21, au minimum

^{3.5}
10 DICT50

Virus atténué de la Blue Tongue, sérotype 4, souche localement isolée et multipliée sur cellules de lignée BHK21, au minimum

^{3.5}
10 DICT50

EXCIPIENTS :

Stabilisateur de lyophilisation :

Saccharose, au maximum

1,44 mg

Polypeptone A, au maximum

0,72 mg

Polyvinyle pyrrolidone, au maximum

0,36 mg

SOLVANT DE RECONSTITUTION :

Eau pour préparation injectable qsp

0,5 ml

INDICATIONS

Prévention de la Blue Tongue, sérotypes 1 et 4 par immunisation active des ovins et caprins.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune

MISES EN GARDE PARTICULIÈRES À CHAQUE ESPÈCE CIBLE

En raison de la sensibilité particulière vis-à-vis des injections, éviter de vacciner les chèvres gestantes.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI CHEZ L'ANIMAL

- Agiter vigoureusement le flacon avant emploi.
- Ne pas utiliser du matériel stérilisé par des produits chimiques.
- Ne vacciner que les sujets en bonne santé.
- Respecter les conditions d'asepsie habituelles
- Utiliser pour l'injection du matériel stérile et dépourvu de toute trace d'antiseptiques
- Eviter de vacciner lors de très fortes chaleurs.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE MÉDICAMENT AUX ANIMAUX

- Aucune

AUTRES PRECAUTIONS

Détruire par incinération les flacons et reliquat du vaccin inutilisé.

EFFETS SECONDAIRES

Le vaccin utilisé selon les instructions recommandées n'induit aucun effet secondaire.

UTILISATION EN CAS DE GRAVIDITE ET / OU DE LACTATION

Aucune précaution spéciale n'est à prendre pour les femelles en période de lactation.

Les chèvres gestantes sont sensibles à toute injection par voie parentérale. La vaccination en période de gestation chez les chèvres doit être prise au cas par cas selon la situation épidémiologique.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES FORMES D'INTERACTIONS

Aucune n'est connue à ce jour; en l'absence de données spécifiques, aucune recommandation ne peut être faite quant à l'utilisation du vaccin en concomitance avec d'autres produits pharmaceutiques. Il est préférable de différer toutes autres injections.

MODE, VOIE (S) D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

POSOLOGIE

0.5 ml par animal, ovin ou caprin, à partir de 3 mois d'âge.

VOIE D'ADMINISTRATION

Pour remettre en solution le vaccin, introduire 4 ml du solvant dans le flacon contenant 100 doses de vaccin lyophilisé à l'aide d'une seringue montée d'une aiguille. Dès solubilisation complète, prélever la totalité du liquide et le réinjecter dans le flacon de solvant, agiter légèrement pour homogénéiser, puis renouveler une fois la même opération afin de récupérer le vaccin qui reste dans le flacon et dans la seringue ayant servi au transfert, le vaccin solubilisé est alors prêt à l'emploi.

VOIE D'ADMINISTRATION

- Injection 0.5 ml du vaccin reconstitué par voie sous-cutanée en arrière du coude ou à la face interne de la cuisse.

PROGRAMME DE VACCINATION

Primo-vaccination: à partir de l'âge de trois mois.

Rappel : une injection annuelle.

SURDOSAGE (SYMPTÔMES, CONDUITE D'URGENCE, ANTIDOTES) SI NÉCESSAIRE

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets secondaires » n'a été constaté après administration d'une double dose de vaccin.

TEMPS D'ATTENTE

Aucun délai d'attente n'est nécessaire.

INCOMPATIBILITÉS

Aucune n'est connue à ce jour. Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver et transporter dans son emballage d'origine à une température comprise entre +2 °C et +8 °C et à l'obscurité. Ne pas congeler.

Après mise en solution : Tout flacon entamé doit être entièrement utilisé ou éliminé.

PRÉSENTATION (S):

- Flacon de 100 doses de vaccin lyophilisé avec flacon de 50 ml de solvant.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE LORS DE L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DE DÉCHETS DÉRIVÉS DE L'UTILISATION DE CES MÉDICAMENTS

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets pharmaceutiques.



**USAGE VÉTÉRINAIRE.
A NE DÉLIVRER
QUE SUR ORDONNANCE.**

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES - **BIOPHARMA**



Avenue HASSAN II, CYM - B.P.4569 - Rabat-Akkari. Maroc.



+212 537 693 632 | +212 537 691 689



+212 537 695 053 | +212 537 691 692



info@biopharma.ma



www.biopharma.ma